

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Geneviève PERRIN-GAILLARD a pris le premier vol en partance pour Rabat ce matin, elle fait, en effet, partie de la délégation du bureau de l'Assemblée Nationale composée d'un représentant UMP, d'un représentant UDF et de la Députée des Deux-sèvres pour le groupe Socialiste, délégation du bureau de l'assemblée nationale qui a été missionnée aux fins de soutenir et d'interférer en faveur d'un journaliste franco-marocain, Ali LAMRABET.

Ce journaliste affaibli par un longue grève de la faim et récemment condamné en appel à une peine de 3 ans de prison ferme, à l'interdiction de ses deux journaux satiriques ainsi qu'à 20 000 dirhams d'amende (soit 2000 euros environ) avait lancé un appel humanitaire à l'adresse de la communauté internationale.

Au-delà de la situation personnelle de ce journaliste franco-marocain, ce sont, en tout , cinq journalistes qui sont aujourd'hui dans les geôles marocaines et *in fine* la liberté de la presse même qui est muselée. Les faits reprochés tiennent à la publication, à l'information et la divulgation de faits relatifs à certains attentats ou opinions intégristes.

Geneviève PERRIN-GAILLARD a entendu par ce geste hautement symbolique défendre la primauté des droits de l'homme au rang desquels la liberté de la presse et l'expression syndicale comptent parmi les signes distinctifs des démocraties, et qui méritent en marge de toute diplomatie internationale, des engagements fermes et démonstratifs.

De source sûr et non démentie par le chef de cabinet du Ministre de l'intérieur marocain, joint ce matin au téléphone, il semblerait que Monsieur LAMRABET ait aujourd'hui accepter de suspendre la grève de la faim qui menaçait sérieusement sa santé. Nous y voyons là ce qui déjà pourrait s'apparenter à un impact positif auquel la mobilisation parlementaire de la Députée des Deux-Sèvres et de ses collègues a déjà pu contribuer.

Paris, le 24 juin 2003